Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202089-20260430-20260413-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUASNE dûment convoqué, se réunit en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BARBÉ Jean-Claude, 1er Adjoint.

En exercice : 19

M. BARBÉ. BAZY. DAUGAN. DUVAL. GALLAIS. HAMONET. MAILLET. ODYE. PINAULT. SIMONET. Mmes ALIX. BEAUCÉ. BORDEAU. DUVAL. LEBOIS. MERCIER. MOMEUX. PRECHOUX. ROBIN.

Présents : 15

Votants : 19

Absents excusés : Absents excusés :
Nathalie ALIX (Pouvoir donné à Karine ROBIN)
Laurent ODYE (Pouvoir donné à Jean-Claude BARBÉ)

Absents :
Michel DAUGAN
Jean-Michel HAMONET

Monsieur BARBÉ reprend place au sein du Conseil Municipal ainsi que la présidence de la séance.

Délibération n°2026-04-13 : Adoption de la participation au contrat d'association versée à l'école St Joseph

Monsieur BARBÉ rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat d'association a été mis en place avec l'école privée Saint-Joseph de PLOUASNE et qu'il y a lieu de définir le montant de la participation communale. Il rappelle également qu'un avenant à ce contrat d'association a été signé en 2008, afin d'y inclure les élèves de la maternelle, domiciliés sur la commune de PLOUASNE.

CALCUL du coût de revient d'un enfant de l'école publique

Articles	Libellés	Montant Maternelles	Montant Élémentaires
60611	Eau	419.34 €	718.86 €
60612	Electricité	1 433.14 €	2 456.81 €
60621	Combustible	2 693.74 €	4 617.84 €
60631	Produits entretien	798.69 €	1 369.19 €
60632	Fourniture petit équipement	301.21 €	516.37 €
6064	Fournitures de bureau	20.28 €	34.76 €
615221	Entretien du bâtiment	1 257.58 €	2 155.85 €
6156	Maintenance	174.60 €	299.32 €
616	Assurances (scolaires + bâtiments)	313.48 €	537.39 €
618	Remboursement frais piscine	- €	- €
626	Frais de télécommunication + internet	289.10 €	495.61 €
6283	Frais nettoyage locaux	678.26 €	1 162.74 €
6470	Produits Pharmaceutiques	31.66 €	54.27 €
641	Coût de Gestion	286.11 €	490.47 €
641	Coût des Agents Techniques	422.81 €	724.82 €
6413	ATSEM	42 398.83 €	
6413	Ménages Classes		13 609.61 €
TOTAL FRAIS FONCTIONNEMENT		**51 518.84 €**	**29 243.91 €**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202089-20260430-20260413-DE

	Maternelles	Élémentaires
Ecole Publique	49	84
Ecole Privée	16	19
Coût de revient d'un élève	1 051.40 €	348.14 €
Fournitures scolaires/élève	55.00 €	55.00 €
Pour les frais de fonctionnement	16 822.48 €	6 614.69 €
Pour les fournitures scolaires	880.00 €	1 045.00 €
La participation pour l'année 2025 / 2026 s'élève à		**25 362.17 €**

Monsieur BARBÉ propose au Conseil Municipal de verser les participations suivantes :

- **55,00 € par élève** (élémentaire et maternelle) pour les fournitures scolaires,
- **348.14€ par élève** de primaire pour les frais de fonctionnement,
- **1 051.40€ par élève** de maternelle pour les frais de fonctionnement.

Le nombre d'élèves, domiciliés à PLOUASNE est de 35 pour l'année scolaire 2025/2026, selon la liste établie par la Cheffe d'établissement de l'école privée. Le montant de la participation de la commune de Plouasne à l'école Saint-Joseph sera donc de : **1,925.00€** pour les fournitures scolaires et **23,437.17€** pour les frais de fonctionnement. Cette participation est prévue au Budget Primitif 2026 à l'article 6558, et sera donc d'un montant total de **25,362.17€.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité, 1 abstention,**

- **VALIDE** la participation de **25,362.17€** qui sera versée à l'école privée Saint- Joseph de PLOUASNE au titre du contrat d'association selon les données ci-dessus référencées.

Fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 30/04/2026
Publié ou notifié le : 30/04/2026

Jean-Claude BARBÉ,
1er Adjoint

Sabrina BEAUCÉ,
La Secrétaire

MAIRIE DE PLOUASNE * Côtes-d'Armor *

Mairie de
PLOUASNE

PLOUASNE, le 29/04/2026

CALCUL du coût de revient d'un enfant de l'école publique			
Articles	Libellés	2025/2026	
		Montant Maternelles	Montant Élémentaires
60611	Eau	419.34 €	718.86 €
60612	Electricité	1 433.14 €	2 456.81 €
60621	Combustible	2 693.74 €	4 617.84 €
60631	Produits entretien	798.69 €	1 369.19 €
60632	Fourniture petit équipement	301.21 €	516.37 €
6064	Fournitures de bureau	20.28 €	34.76 €
615221	Entretien du bâtiment	1 257.58 €	2 155.85 €
6156	Maintenance	174.60 €	299.32 €
616	Assurances (scolaires + bâtiments)	313.48 €	537.39 €
618	Rbst frais piscine	- €	- €
626	Frais de télécommunication + internet	289.10 €	495.61 €
6283	Frais nettoyage locaux	678.26 €	1 162.74 €
6470	Produits Pharmaceutiques	31.66 €	54.27 €
641	Coût de Gestion	286.11 €	490.47 €
641	Coût des Agents Techniques	422.81 €	724.82 €
6413	ATSEM	42 398.83 €	
6413	Ménages Classes		13 609.61 €
TOTAL FRAIS FONCTIONNEMENT		**51 518.84 €**	**29 243.91 €**

	Maternelles	Élémentaires
Ecole Publique	49	84
Ecole Privée	16	19
Coût de revient d'un élève	1 051.40 €	348.14 €
Fournitures scolaires/élève	55.00 €	55.00 €

La participation de la commune de Plouasne à l'école Saint-Joseph se répartit comme suit

pour les frais de fonctionnement	16 822.48 €	6 614.69 €
pour les fournitures scolaires	880.00 €	1 045.00 €
La participation pour l'année 2025 / 2026 s'élève à		**25 362.17 €**

Jean-Claude Barbé
1er Adjoint

MAIRIE DE PLOUASNE
Côtes-d'Armor

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202089-20260430-20260413-DE

Place de l'Eglise - 22 830 PLOUASNE
02 96 86 48 19 - mairie@plouasne.fr